



**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

25, rue de la Montagne Sainte Geneviève – 75005 Paris

*SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE*

**- CNESER –
RÉUNION EN FORMATION PLÉNIÈRE**

AMPHI POINCARÉ

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXCEPTIONNELLE du mardi 6 mars 2018

- 9h30 : Formations :

Projets de textes pris en application du projet de loi Orientation et réussite des étudiants

- Projet de décret relatif à la procédure nationale de pré-inscription pour l'accès aux formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur et modifiant le code de l'éducation.
- Projet d'arrêté relatif au calendrier de la phase principale de la procédure nationale de préinscription pour l'accès dans les formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur.
- Projet d'arrêté relatif au cadre national sur les attendus des formations conduisant à un diplôme national relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur.
- Projet d'arrêté pris pour l'application du V de l'article L. 612-3 du code de l'éducation
- (sectorisation des formations)
- Projet d'arrêté relatif aux missions, à la composition et aux modalités de fonctionnement du Comité scientifique et éthique.
- Projet d'arrêté pris en application de l'article L. 612-3-2 du code de l'éducation (*projet d'arrêté relatif au périmètre des formations mises en œuvre par des établissements privées et qui sont présentes dans Parcoursup pour la campagne 2018*).

Projets d'arrêtés relatifs au cadre national des formations pour chaque ministère certificateur ayant des formations sur Parcoursup en 2018 (Culture, Agriculture et Sports...) susceptibles d'être présentés :

- Projet de décret actualisant les dispositions relatives à la formation initiale des diplômés d'Etat dans le champ du sport. (Ministère des sports).
- Projet de décret relatif au diplôme national des métiers d'art et du design.
- Projet d'arrêté relatif au diplôme national des métiers d'art et du design.
- Projet de décret modifiant le décret n° 2014-189 du 20 février 2014 tendant à l'expérimentation de modalités particulières d'admission dans les études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et maïeutiques.
- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 20 février 2014 relatif à l'expérimentation de nouvelles modalités d'admission dans les études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et maïeutiques.

*Rapporteurs : Mme Rachel- Marie Pradeilles- Duval, chef de service,
M. Christophe Castell, sous-directeur de la vie étudiante,
Mme France Théry, chef du département de l'orientation et de la vie de campus,
M. Jean-Christophe Paul, chef du département des formations santé
Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante
Sous-direction des formations et de l'insertion professionnelle*